



CMQ-67271

R É S O L U T I O N 2020-046

AUTORISATION POUR DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – SENTIERS ESPACES VERTS

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des changements de ponceaux dans le sentier Multi-usage - espaces-verts;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Doris Bélanger à signer la demande de certificat d'autorisation et tout autre document nécessaire auprès du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs et du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le changement de ponceaux dans le sentier espaces-verts.

Martin St-Laurent Membre Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président